

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Mme la maire de LILLE certifie que l'avis A2 et l'arrêté n°22A0179 de Mr le Président de la Métropole Européenne de Lille relatif à :

Enquête publique portant sur autorisation modificative au titre de la loi sur l'eau de la ZAC Saint-Sauveur

ont été affichés à l'entrée de l'hôtel de ville et dans les lieux publics du 24 mai 2021 au dus .

Date:

Signature de Mme la Maire,

Pour le Maire de Lille et par délégation, L'Adjoint au Maire Marie-Christine STANIEC-WAVRANT